



DECLARATION LIMINAIRE

CTSD du 03 septembre 2020

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CTSD,

Aux mois de mars/avril derniers, notre département a vu sa dotation abondée de moyens supplémentaires. Toutefois, les recommandations ministérielles ont absorbé la plupart de ceux-ci.

De plus, la possibilité pour les communes de moins de 5000 habitants de s'opposer à toute fermeture a créé une iniquité jamais observée sur notre territoire seinomarin jusqu'alors.

La crise sanitaire que nous avons vécue et qui perdure a mis en évidence la nécessité d'alléger les effectifs dans toutes les classes.

Pourtant, avant même la rentrée des élèves (et même en fin d'après-midi de la journée de pré-rentrée) vous avez pris la décision en dehors de toute concertation du CTSD de fermer des classes.

Certes, il vaut mieux fermer avant que les élèves n'arrivent mais il vaut mieux ne pas fermer du tout !

Au traumatisme de la situation sanitaire que nos élèves et nos collègues ont eu à subir au printemps, vous rajoutez celui de la carte scolaire en modifiant les organisations prévues lors du départ en vacances.

Rappelons d'ailleurs que vos derniers arbitrages du mois de juillet en matière de carte scolaire ont été communiqués le 3 juillet à quelques heures du départ effectif en vacances.

L'Unsa Education considère que votre gestion des opérations de carte scolaire est irrespectueuse envers celles et ceux qui font l'école, au quotidien, et dans des conditions parfois très difficiles. Nous considérons également que les moyens dont nous disposons en Seine Maritime sont insuffisants et qu'il vous faut demander une « rallonge » au ministère.

Il vous faut, Monsieur le Directeur Académique, tout comme pour notre ministre de tutelle, impérativement rectifier le tir et changer de politique si vous envisagez de regagner la confiance de la communauté éducative dans notre département.



*l'éducation,
notre terrain d'action*